

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-AIMÉ
M.R.C. DE PIERRE-DE SAUREL**

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil de la municipalité de Saint-Aimé tenue le lundi 12 janvier 2026 à la salle du conseil, située au 398, montée Sainte-Victoire à Saint-Aimé à laquelle séance sont présents :

Marie-Soleil Beauregard
Patrick Boisselle
Julie L'Homme

Sylvain Boisselle

Sont absents:
Patrick Godin

Tania Pelletier

Tous formants quorum sous la présidence de Monsieur le Maire Denis Benoît.

Madame Karine Lussier, directrice générale et greffière-trésorière est aussi présente.

Tous les membres affirment avoir reçu leur avis de convocation.

1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE

À 19h30, le maire monsieur Denis Benoît déclare la séance ouverte.

01-01-26

2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Patrick Boisselle
Appuyé par Sylvain Boisselle

Et résolu d'adopter l'ordre du jour, et ce, tel que présenté, tout en laissant le varia ouvert.

Adoptée à l'unanimité des conseillères et conseillers présents

1 – Ouverture de la séance

2 – Adoption de l'ordre du jour

3 – Adoption des procès-verbaux

3.1 - Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 1^{er} décembre 2025

3.2 - Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 1^{er} décembre 2025 - budget

3.3 - Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 4 décembre 2025

4 – Période de questions

5 – Administration

5.1 - Approbation des comptes à payer

5.2 - Rapport du maire

5.3 - Rapport des délégués aux comités

5.4 - Correspondance

6 – Législation

7 – Service des travaux publics

8 – Service d'urbanisme

9 – Sujets à suivre et affaires nouvelles

9.1 - Renouvellement de la cotisation annuelle de l'ADMQ

9.2 - Renouvellement de l'abonnement au service de diffusion GOnet

9.3 - Renouvellement du contrat d'entretien et de soutien des applications pour PG Solutions

9.4 - Renouvellement de l'adhésion à la FQM

9.5 - Renouvellement OBV Yamaska

9.6 - Fondation Hôtel-Dieu de Sorel

9.7 - Dépôt de la liste des contrats octroyés du 1^{er} janvier au 31 décembre 2025

9.8 - Affectation d'une somme au fonds réservé pour les dépenses liées à la tenue d'une élection P.L. 49

9.9 - Écoles secondaires Bernard-Gariépy et Fernand-Lefebvre - Demande de commandite - Expo-sciences locale 2025-2026

9.10 - Modification du calendrier des séances ordinaires du conseil pour l'année 2026

9.11 - Distribution d'arbres dans le cadre du mois de l'arbre et des forêts

9.12 - Proclamation de la journée nationale de la promotion de la santé

mentale positive

9.13 - Proclamation des journées de la persévérance scolaire

9.14 - Versement de la quote-part annuelle 2026 - Bibliothèque

9.15 - Versement de la quote-part annuelle 2026 - Comité des Loisirs

10 – Analyse des demandes d'appui reçues

11 – Varia

12 – Période de questions

13 – Levée de la séance

3 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

02-01-26

3.1 - Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 1^{er} décembre 2025

Chaque membre du Conseil ayant reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil de la municipalité de Saint-Aimé tenue le 1^{er} décembre 2025, à l'intérieur du délai prévu selon le *Code municipal du Québec*, la directrice générale est dispensée d'en faire la lecture.

Il est proposé par Julie L'Homme
Appuyée par Marie-Soleil Beauregard
Et résolu

D'approuver le procès-verbal et d'autoriser la signature du procès-verbal par les personnes désignées à cet effet.

Adoptée à l'unanimité des conseillères et conseillers présents

03-01-26

3.2 - Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 1^{er} décembre 2025 - budget

Chaque membre du Conseil ayant reçu une copie du procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil de la municipalité de Saint-Aimé tenue le 1^{er} décembre 2025, à l'intérieur du délai prévu selon le *Code municipal du Québec*, la directrice générale est dispensée d'en faire la lecture.

Il est proposé par Sylvain Boisselle
Appuyé par Marie-Soleil Beauregard
Et résolu

D'approuver le procès-verbal et d'autoriser la signature du procès-verbal par les personnes désignées à cet effet.

Adoptée à l'unanimité des conseillères et conseillers présents

04-01-26

3.3 - Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 4 décembre 2025

Chaque membre du Conseil ayant reçu une copie du procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil de la municipalité de Saint-Aimé tenue le 4 décembre 2025, à l'intérieur du délai prévu selon le *Code municipal du Québec*, la directrice générale est dispensée d'en faire la lecture.

Il est proposé par Julie L'Homme
Appuyée par Sylvain Boisselle
Et résolu

D'approuver le procès-verbal et d'autoriser la signature du procès-verbal par les personnes désignées à cet effet.

Adoptée à l'unanimité des conseillères et conseillers présents

4 - PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune personne présente à la séance.

5 - ADMINISTRATION

05-01-26

5.1 - Approbation des comptes à payer

Présentation de la liste des comptes à payer pour la période du 1^{er} décembre 2025 au 8 janvier 2026 au montant de 113 360,56\$;

Considérant que la directrice générale et greffière-trésorière atteste que la Municipalité dispose des crédits suffisants pour les fins auxquelles les dépenses sont projetées.

Il est proposé par Sylvain Boisselle
Appuyé par Marie-Soleil Beauregard

Et résolu à l'unanimité d'autoriser le paiement des comptes apparaissant à la liste des comptes à payer et déboursés pour la période du 1^{er} décembre 2025 au 8 janvier 2026 au montant de 113 360,56\$;

La liste des comptes à payer et des déboursés est conservée aux archives de la Municipalité et fait partie intégrante de la présente résolution comme si elle était au long reproduite.

Adoptée à l'unanimité des conseillères et conseillers présents

5.2 - Rapport du maire

Monsieur Denis Benoît, maire fait rapport verbal des rencontres dont il a participé au cours du mois de décembre.

5.3 - Rapport des délégués aux comités

NIL

5.4 - Correspondance

Les Membres du conseil font l'examen de la correspondance reçue (réf. Liste de la correspondance de la séance du 12 janvier 2026).

6 - LÉGISLATION

7 - SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

8 - SERVICE D'URBANISME

9 - SUJETS À SUIVRE ET AFFAIRES NOUVELLES

06-01-26

9.1 - Renouvellement de la cotisation annuelle de l'ADMQ

Il est proposé par Marie-Soleil Beauregard
Appuyée par Patrick Boisselle
Et résolu

D'autoriser un montant de 1 218,22\$ taxes incluses pour défrayer le coût de la cotisation 2026, incluant la protection assurance, à l'*Association des directeurs municipaux du Québec*. Cette dépense est affectée aux postes budgétaires numéros 02-13001-494 et 02-13002-494.

Adoptée à l'unanimité des conseillères et conseillers présents

07-01-26

9.2 - Renouvellement de l'abonnement au service de diffusion GOnet

Il est proposé par Sylvain Boisselle
Appuyé par Julie L'Homme
Et résolu

De renouveler l'abonnement au service de diffusion *GOnet* pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2026 au montant de 1 245,00\$ plus les taxes applicables. Cette dépense est affectée au poste budgétaire numéro 02-13000-414.

Adoptée à l'unanimité des conseillères et conseillers présents

08-01-26

9.3 - Renouvellement du contrat d'entretien et de soutien des applications pour PG Solutions

Il est proposé par Patrick Boisselle
Appuyé par Marie-Soleil Beauregard
Et résolu

De renouveler le contrat d'entretien et de soutien des applications des logiciels MégaGest et Aurora avec la compagnie *PG Solutions*, pour une période de 12 mois, débutant le 1^{er} janvier 2026, ainsi que le portail de données immobilières, au coût de 7 602\$, plus les taxes applicables. Cette dépense est affectée aux postes budgétaires numéros 02-13000-414 et 02-15000-420.

Adoptée à l'unanimité des conseillères et conseillers présents

09-01-26

9.4 - Renouvellement de l'adhésion à la FQM

Il est proposé par Julie L'Homme
Appuyée par Sylvain Boisselle
Et résolu

De renouveler l'adhésion à la *FQM* pour l'année 2026 au coût de 1 241,09\$ plus les taxes applicables. Cette dépense est affectée au poste budgétaire numéro 02-13000-951.

Adoptée à l'unanimité des conseillères et conseillers présents

10-01-26

9.5 - Renouvellement OBV Yamaska

Il est proposé par Patrick Boisselle
Appuyé par Marie-Soleil Beauregard
Et résolu

De renouveler l'adhésion de *l'Organisme de bassin versant de la Yamaska* pour l'année 2026 au coût de 100\$. Cette dépense est affectée au poste budgétaire numéro 02-13000-494.

Adoptée à l'unanimité des conseillères et conseillers présents

11-01-26

9.6 - Fondation Hôtel-Dieu de Sorel

Il est proposé par Julie L'Homme
Appuyée par Patrick Boisselle
Et résolu

De verser à la *Fondation Hôtel-Dieu de Sorel* un don de 300\$ pour la campagne de financement annuelle. Cette dépense est affectée au poste budgétaire numéro 02-70194-972.

Adoptée à l'unanimité des conseillères et conseillers présents

9.7 - Dépôt de la liste des contrats octroyés du 1er janvier au 31 décembre 2025

La directrice générale, Mme Karine Lussier, dépose la liste des contrats conclus du 1^{er} janvier au 31 décembre 2025 comportant tous les contrats de plus de 2 000\$ avec un même contractant, lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale de plus de 25 000\$.

12-01-26

9.8 - Affectation d'une somme au fonds réservé pour les dépenses liées à la tenue d'une élection P.L. 49

Considérant que, par sa résolution numéro 13-01-2022, la Municipalité a, conformément à l'article 278.1 LERM, constitué un fonds réservé au financement des dépenses liées à la tenue d'une élection;

Considérant ainsi qu'en vertu de l'article 278.2 LERM, le conseil doit, après consultation du président d'élection, affecter annuellement au fonds les sommes nécessaires afin qu'il soit suffisant, l'année où doit être tenue la prochaine élection générale, pour pourvoir au coût de cette élection;

Considérant que le coût de la prochaine élection générale est présumé au moins égal au coût de la dernière élection générale ou de celle précédant cette dernière, selon le plus élevé des deux, sous réserve des mesures particulières prévues à la loi pour l'élection générale de 2021;

Considérant que, conformément à la loi et après avoir consulté le président d'élection, le conseil affecte à ce fonds un montant de 2 500 \$;

En conséquence,
Il est proposé par Marie-Soleil Beauregard
Appuyée par Sylvain Boisselle
Et résolu

D'affecter au fonds réservé pour les dépenses liées à la tenue d'une élection un montant de 2 500 \$ pour l'exercice financier 2026;

Que les fonds nécessaires à cette affectation soient puisés à même le fonds général de l'exercice.

Adoptée à l'unanimité des conseillères et conseillers présents

13-01-26

9.9 - Écoles secondaires Bernard-Gariépy et Fernand-Lefebvre - Demande de commandite - Expo-sciences locale 2025-2026

Le conseil prend connaissance de la demande de commandite pour la tenue de l'Expo-sciences locale des écoles secondaires Bernard-Gariépy et Fernand-Lefebvre, édition 2025-2026;

En conséquence,
Il est proposé par Patrick Boisselle
Appuyé par Patrick Godin
Et résolu

Que le Conseil accorde une aide financière au montant de 125\$ pour l'édition 2025-2026 de l'Expo-sciences locale des écoles secondaires Bernard-Gariépy et Fernand-Lefebvre. Cette dépense est affectée au poste budgétaire numéro 02-19001-972.

Adoptée à l'unanimité des conseillères et conseillers présents

14-01-26

9.10 - Modification du calendrier des séances ordinaires du conseil pour l'année 2026

Considérant que le conseil, lors de la séance ordinaire du 10 novembre 2025, adoptait la résolution n° 165-11-25 afin d'établir, conformément à l'article 148 du *Code municipal du Québec*, le calendrier de ses séances ordinaires pour l'année 2026;

Considérant que la Régie intermunicipale de protection incendie Louis-Aimé-Massue tient sa séance mensuelle le 7 décembre et qu'il y a lieu de modifier la date de la séance ordinaire du mois de décembre 2026;

Il est proposé par Julie L'Homme
Appuyée par Sylvain Boisselle
Et résolu

Que la séance ordinaire du conseil du mois de décembre 2026 soit fixée au mardi 1^{er} décembre 2026 à 19h30 et qu'un avis public soit publié à cet effet.

Adoptée à l'unanimité des conseillères et conseillers présents

15-01-26

9.11 - Distribution d'arbres dans le cadre du mois de l'arbre et des forêts

Considérant que le ministère de la Forêt, de la Faune et des Parcs (MFFP) organise en collaboration avec les Clubs 4-H du Québec, le Mois de l'arbre et des forêts qui se déroulera tout au long du mois de mai 2025;

Considérant qu'il est possible d'obtenir gratuitement du ministère de la Forêt, de la Faune et des Parcs (MFFP) des jeunes pousses d'arbres entre 25 et 40 cm de hauteur pour les conifères et entre 60 et 90 cm pour les feuillus;

Considérant l'importance:

- de sensibiliser la population à l'importance et au respect de l'arbre et des forêts;
- de permettre à la population d'acquérir des connaissances sur l'arbre et les soins qu'il nécessite;
- d'inciter la population à poser des gestes concrets de conservation et d'amélioration de son environnement;

Considérant que la municipalité souhaite participer à la distribution de plants d'arbres dans le cadre du Mois de l'arbre et des forêts;

En conséquence,
Il est proposé par Sylvain Boisselle
Appuyé par Patrick Boisselle
Et résolu

Qu'une demande soit déposée auprès de l'organisme Les Clubs 4-H du Québec afin d'obtenir 200 plants d'arbres.

Que la distribution s'effectue au garage municipal;

Que l'information concernant la distribution gratuite des arbres soit publiée dans le bulletin municipal, sur le site Internet ainsi que sur la page Facebook et Instagram de la Municipalité.

Adoptée à l'unanimité des conseillères et conseillers présents

16-01-26

9.12 - Proclamation de la journée nationale de la promotion de la santé mentale positive

Considérant que le 31 mars 2022, les élu·es de l'Assemblée nationale se sont prononcés à l'unanimité en faveur de la reconnaissance du 13 mars comme Journée nationale de la promotion de la santé mentale positive;

Considérant que le Mouvement Santé mentale Québec et ses organisations membres lancent en cette journée la campagne annuelle de promotion de la santé mentale sous le thème « Un pas, un geste, un mouvement... Ensemble pour une bonne santé mentale ! »;

Considérant que, dans le cadre de cette Campagne, de nombreux outils favorisant le renforcement de la santé mentale de la population sont offerts tout au long de l'année;

Considérant que la promotion de la santé mentale vise à accroître et à maintenir le bien-être individuel et collectif de la population et à favoriser la résilience;

Considérant qu'il a été démontré que les municipalités jouent un rôle de premier plan pour favoriser la santé mentale des citoyennes et citoyens;

En conséquence,
Il est proposé par Julie L'Homme
Appuyée par Patrick Godin
Et résolu

Que le conseil municipal de la municipalité de Saint-Aimé proclame la Journée nationale de la promotion de la santé mentale positive pour la durée de son mandat électoral.

Adoptée à l'unanimité des conseillères et conseillers présents

17-01-26

9.13 - Proclamation des journées de la persévérance scolaire

Considérant que les Journées de la persévérance scolaire (#JPS2026) se tiendront du 16 au 20 février 2026, sous le thème « La persévérance, ça mène loin »;

Considérant que ces journées rappellent que chaque acteur de la société a un rôle crucial à jouer pour encourager la motivation et la persévérance des jeunes dans leur parcours éducatif;

Considérant que la prévention du décrochage scolaire constitue un enjeu social majeur ayant des répercussions sur l'économie, la participation citoyenne et la qualité de vie des communautés ;

Considérant que les Journées de la persévérance scolaire permettent de souligner les efforts des jeunes, des familles, des enseignants, des employeurs et de l'ensemble des partenaires engagés dans la réussite éducative ;

Considérant que l'IRCM invite les élus et les citoyens à participer activement à la journée PerséVERT, le jeudi 19 février 2026, en partageant une photo avec un vêtement ou un accessoire vert sur les médias sociaux avec le mot-clic #perséVERT2026;

En conséquence,
Il est proposé par Julie L'Homme
Appuyée par Sylvain Boisselle
Et résolu

- Que la municipalité de Saint-Aimé appuie les Journées de la persévérance scolaire (#JPS2026) et encourage la mobilisation autour de cet événement important ;
- Que la municipalité de Saint-Aimé utilise les outils promotionnels des #JPS2026 pour diffuser des messages d'encouragement sur ses plateformes numériques et dans ses communications officielles ;
- Que les membres du Conseil participent activement à la journée PerséVERT et encouragent la population à en faire de même, pour créer une vague de soutien visible en faveur de la persévérance scolaire.

Adoptée à l'unanimité des conseillères et conseillers présents

18-01-26

9.14 - Versement de la quote-part annuelle 2026 - Bibliothèque

Il est proposé par Patrick Godin
Appuyé par Marie-Soleil Beauregard
Et résolu

Que ce Conseil autorise le versement de l'aide financière 2026 au Comité de la Bibliothèque de Saint-Aimé/Massueville au montant de 2 000\$. Cette dépense affecte le poste budgétaire numéro 02-70230-972.

Adoptée à l'unanimité des conseillères et conseillers présents

19-01-26

9.15 - Versement de la quote-part annuelle 2026 - Comité des Loisirs

Il est proposé par Marie-Soleil Beaugard
Appuyé par Sylvain Boisselle
Et résolu

Que ce Conseil autorise le paiement partiel de l'aide financière 2026 au Comité des Loisirs de Saint-Aimé/Massueville au montant de 8 137,50\$. Cette dépense affecte le poste budgétaire numéro 02-70290-970.

Adoptée à l'unanimité des conseillères et conseillers présents

10 - ANALYSE DES DEMANDES D'APPUI REÇUES

11 - VARIA

12 - PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune personne présente à la séance.

20-01-26

13 - LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, Sylvain Boisselle propose que la séance soit levée.

La proposition est appuyée par Marie-Soleil Beaugard et adoptée à l'unanimité.

La séance est levée à 20h09.

Denis Benoît, maire

Karine Lussier, directrice générale
et greffière-trésorière

Je, soussigné Denis Benoît, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du *Code municipal du Québec*.

Denis Benoît, maire

Certificat de disponibilité de crédits

Je, soussignée, Karine Lussier, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Saint-Aimé, certifie et déclare que l'argent pour les dépenses autorisées et acceptées lors cette séance ordinaire est disponible.

Karine Lussier, directrice générale
et greffière-trésorière